

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFA ISAAC DE L'ETOILE
Gabriella VULTAGGIO
05.49.50.34.12
secretariat-cf@isaac-etoile.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau Préqualification (Niveau 2 européen)

Conditions d'accès :

Accessible en sortie de 3ème.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Optique Lunetterie » exerce son activité sous l'autorité et l'encadrement de : Un opticien diplômé dans le contexte d'une activité commerciale de délivrance de produits d'optique lunetterie de détail ; Un responsable hiérarchique direct dans les autres situations professionnelles. L'activité du titulaire du diplôme impose des contacts avec la clientèle et les différents services de l'entreprise. Il doit s'attacher à respecter la réglementation en matière de santé et en particulier de secret professionnel. Pour exercer son métier, il doit, dans le cadre d'une organisation définie du travail : maîtriser les différents postes de travail qui lui sont confiés et faire preuve de soin, de méticulosité et de dextérité ; adopter les attitudes et comportements indispensables au travail en équipe ; respecter la réglementation concernant le Code de la santé publique et le Code de la sécurité sociale, et plus particulièrement le secret professionnel et la confidentialité des informations relatives à la clientèle ; respecter la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité et adopter les comportements et attitudes conformes en vue de garantir la sécurité notamment des personnes, des produits et des matériels ; mettre en œuvre les techniques relationnelles adaptées aux différents comportements de la clientèle ; faire preuve d'autonomie et de réactivité pour faire face à la diversité des activités techniques et commerciales ; suivre et se former aux évolutions scientifiques, techniques et économiques de son secteur d'activité.

Contenu et modalités d'organisation

Les principales activités sont les suivantes : Analyser la vision établir l'histoire de cas (analyser les besoins, les plaintes, les contraintes) analyser la prescription, les antécédents et l'historique visuels réaliser l'examen préalable Définition de l'équipement analyser morphologie, posture, visage du client procéder aux essais préalables, mettre en condition d'utilisation et prendre les mesures (lunettes, équipements spécifiques) concevoir l'équipement (lunettes, équipements spécifiques) proposer et faire choisir l'équipement (lunettes, équipements spécifiques) rédiger la fiche d'exécution proposer, conseiller et vendre des instruments d'optique (loupes, microscopes, jumelles, télescopes, lunettes terrestres et astronomiques... proposer, conseiller et vendre des accessoires et des produits d'entretien optique (solaires - étuis - produits lunettes...) Réalisation, contrôle, maintenance contrôler ou ordonner le contrôle des constituants exécuter ou ordonner l'exécution d'un équipement contrôler la conformité du produit corriger ou faire corriger les non-conformités appliquer et faire appliquer les procédures d'entretien et de maintenance des matériels utilisés (interventions internes ou externes) Livraison et suivi présenter l'équipement ou le produit adapter, ajuster l'équipement (lunettes, équipements spécifiques) vérifier les performances obtenues (acuité, champ, perception de l'espace, contraste, protection...) informer des conditions d'hygiène, d'utilisation, d'entretien et de suivi des équipements (lunettes, équipements spécifiques) effectuer ou faire effectuer les réparations courantes gérer les réclamations Commercialisation accueillir, s'informer des besoins et renseigner préparer la vente réaliser et finaliser la vente Gestion -développer la mercatique établir et mettre en œuvre la stratégie d'entreprise dialoguer, négocier avec des fournisseurs, des spécialistes ou organismes (autres domaines que la santé) gérer un fichier clients, un fichier prospects gérer les achats, les ventes, les stocks suivre et analyser les résultats de l'entreprise appliquer et faire appliquer la réglementation et les règles professionnelles gérer les ressources humaines aménager, organiser un point de vente

...
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Bac pro optique lunetterie - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00537378	du 01/09/2025 au 13/07/2028	Châtellerault (86)	LYCÉE PROFESSIONNEL PRIVÉ SAINT- GABRIEL NOTRE- DAME		Non éligible	